

Lyon, le 29 septembre 2025

## Communiqué de presse

# Métropole de Lyon : Préservation de terres agricoles à l'Est, aide aux pratiques agroécologiques et soutien aux associations pour lutter contre la précarité alimentaire

Ce lundi 29 septembre 2025, la Métropole de Lyon a adopté une série de délibérations dans le cadre de sa politique du soutien au monde agricole, de préservation des terres agricoles et naturelles et de soutien au monde étudiant dans la lutte contre la précarité alimentaire.

#### Extension des PENAP dans les Plaines de l'Est

La Métropole de Lyon a validé la préservation de nouvelles terres agricoles et naturelles, portant les périmètres PENAP a plus de 12 700 hectares, soit plus de la moitié des espaces naturels et agricoles de la Métropole. Ce sont ainsi 757 hectares situés dans le Biézin sur les communes de Décines-Charpieu, Chassieu et Meyzieu, qui rejoignent les PENAP.

Une nouvelle procédure est en cours sur le Grand Parc de Miribel Jonage afin de préserver potentiellement 1 935 hectares de terres agricoles naturelles. L'enquête publique se tiendra du 23 octobre au 21 novembre 2025.

#### Renforcement du programme AgrEauEco

Le dispositif AgrEauEco a été mis en place dans le cadre de la politique agricole de la Métropole de Lyon, visant à soutenir des systèmes d'exploitation respectueux des ressources naturelles sur son territoire. Le dispositif sert à accompagner les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques, afin de préserver les ressources en eau et la biodiversité, tout en s'adaptant au changement climatique. Une subvention de fonctionnement de plus de 26 000 € est attribuée à l'Union des forêts et des haies Auvergne-Rhône-Alpes (UFHARA), ainsi que plus de 25 200 € de soutien direct aux agriculteurs : six nouvelles exploitations rejoignent le dispositif AgrEauEco pour une durée de cinq ans (deux à Quincieux, une à Curis-au-Mont-d'Or, une à Genay et deux à Cailloux-sur-Fontaines).

### Soutien aux associations de lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre du PATLy

Dans le cadre du Projet Alimentaire du territoire Lyonnais (PATLy), huit associations agissant contre la précarité alimentaire (Banque Alimentaire du Rhône, Secours Populaire Français, CSE Lyon, VRAC Lyon Métropole, Habitat et Humanisme Rhône, GAELIS, L3DD et Épi c'est bon) reçoivent un soutien total de 47 000 €. Cette aide contribue à répondre à l'objectif n°3 du PATLy : faire reculer la précarité alimentaire sur le territoire.